



## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2023-0006

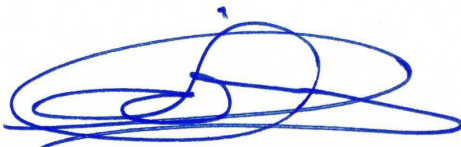
**AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE NICOLET, AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le lundi 13 novembre 2023 à 19 h, dans la salle des délibérations du conseil sise au 180, rue de Monseigneur-Panet à Nicolet.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Lots	: 5 045 521 du cadastre du Québec
Adresse	: 213-215 rue Monseigneur-Brunault, à Nicolet
Nature et effet	: Implantation en cour avant d'un bâtiment accessoire à des fins résidentielles au lieu d'une localisation en cour arrière ou latérale, conformément au <i>Règlement de zonage numéro 77-2004 de la Ville de Nicolet</i> ;

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À NICOLET ce 20 octobre 2023.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Magali Loisel".

M<sup>e</sup> Magali Loisel  
Greffière